

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Capitale de l'Helvétie romaine ;
vieille ville au tissu médiéval
dense et château sur une butte
dominant la plaine ; importants
vestiges antiques, comme les
arènes, le théâtre ou des temples.



Carte Siegfried 1874



Carte nationale 2010

Petite ville/bourg

☒☒☒	Qualités de situation
☒☒☒	Qualités spatiales
☒☒☒	Qualités historico-architecturales

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud



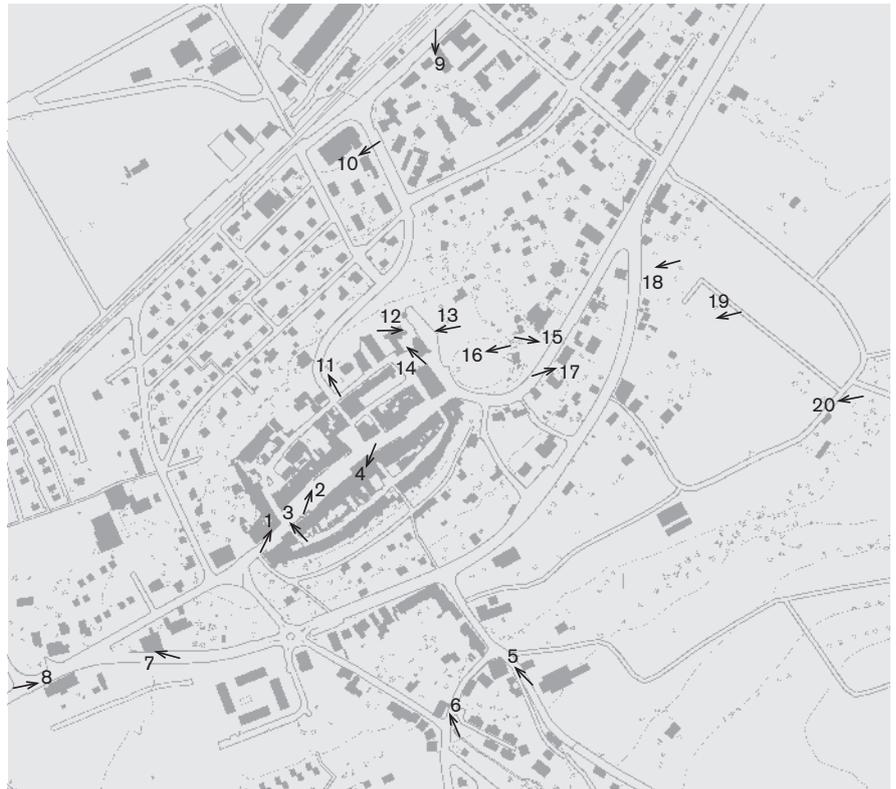
1 Rue Centrale



2



3



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-20



4 Hôtel de Ville, 1753

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud



5 Route de Donatyre, faubourg agricole et artisanal



6 Fontaine-lavoir, 1719



7



8 Route de Lausanne



9 Place de la Gare



10



11 Poste, 1903



12 Le château, fin 13^e s.



13 Place du Casino

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud



14 Ecole néogoth. 1904



15



16 Les arènes



17 Avenue Jomini, église cath., 1947



18



19 Sanctuaire du Cigognier



20 Théâtre romain

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014





**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieille ville d'origine médiévale entourée des anciens remparts, en position dominante au sommet d'une colline, maisons bourgeoises en rangées compactes, 17 ^e -19 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-4, 11-14, 16, 20
EI	1.0.1	Eglise paroissiale formant un îlot au centre de la vieille ville, constr. fin 11 ^e s., agr. 15 ^e et 16 ^e s., transf. 1709-11				×	A			2
	1.0.2	Hôtel de Ville, axé sur la place centrale, avec façade à arcades, en décrochement sur l'alignement de la rue, 1753						o		4
	1.0.3	Trois fontaines monumentales ponctuant la Grand-Rue et la place de l'Hôtel de Ville						o		
EI	1.0.4	Tour du Vully, remontant au 14 ^e s., transf. au 15 ^e , marquant l'angle O de la vieille ville				×	A			
	1.0.5	Cure dans un jardin clos par un mur de pierre, 1756						o		
	1.0.6	Collège Centre-Ville, longues ailes de deux niveaux, architecture en béton, 1965						o		
EI	1.0.7	Château avec corps de logis et enceinte dotée de deux tours, constr. fin 13 ^e s., transf. et agr. fin 16 ^e s.				×	A			12-14, 16
EI	1.0.8	Ecole néogothique édifée dans l'enceinte originale du château accolée à une tour d'angle, 1904				×	A			14, 16
EI	1.0.9	Tour de Benneville, au milieu du rempart SE, constr. 14 ^e s., surél. au 15 ^e s., transf. en habitation en 1640				×	A			20
P	2	Faubourg agricole et artisanal au pied de la colline, auberges, dès 2 ^e m. 18 ^e s., 19 ^e s. princ.	BC	/	/	×	B			5,6
EI	2.0.1	Fontaine-lavoir couverte, en charpente apparente, au fil du ruisseau, 1719, modernisée 1883				×	A			6
P	3	Quartier résidentiel et industriel de la gare avec le moulin agricole, une anc. menuiserie, puis fabrique de pierres fines, des habitations 4 ^e q. 19 ^e s. et des immeubles m. 20 ^e s.	C	/	×	×	C			9,10
EI	3.0.1	Gare, bâtiment modeste, typique, de deux niveaux sous toit à deux pans, 1876, façade symétrique du tournant du 19 ^e au 20 ^e s.				×	A			
	3.0.2	Front formé par l'anc. restaurant de la gare de 1875, une résidence classique et la fabrique de pierre fines Aventura, anc. menuiserie constr. en 1897-99						o		9
	3.0.3	Locatif peu avenant aux dimensions inadéquates, années 1990						o		
	3.0.4	Deux silos en béton juchés sur un entrepôt						o		
	3.0.5	Immeubles sur trame régulière, années 1950/60						o		10
P	4	Habitations pour la plupart modestes et artisanat le long des routes de desserte et d'évitement, dès déb. 20 ^e s., transformations	BC	/	/	×	C			15,17-19
	4.0.1	Grande ferme de 1837-43, transf. en EMS en 1984, façade envahissante, perturbant la perspective sur l'amphithéâtre						o	o	
	4.0.2	Anc. pension édifée en 1895, transf. en 1942 pour abriter un orphelinat						o		
	4.0.3	Immeuble locatif placé en deuxième couche, altérant les arrières de la rangée résidentielle, années 1970						o		
E	4.1	Rangée régulière d'habitations cossues du tournant du 19 ^e au 20 ^e s. le long du léger coude de la route d'accès	A	×	/	×	A			17,18
	4.1.1	Eglise catholique, bâtiment modeste avec porche et clocheton surmontant l'entrée, 1947						o		17

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud 111

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	4.1.2	Vestiges du temple de la Grange des Dîmes, en liaison visuelle avec le sanctuaire du Cigognier (également 0.0.8)				×	A			18
E	0.1	Groupe lâche de fermes à l'orée du site avec l'anc. auberge du Paon, dès 1626, anc. fabrique de lait condensé dès 1872 et utilitaires, 19 ^e s.	B	/	/	/	B			4
E	0.2	Maison de maître dans grand parc entouré d'un mur, m. 18 ^e s., avec dépendances et utilitaires, 1 ^{re} m. 19 ^e s.	A	/	×	/	A			7
PE	I	Espace libre très sensible déterminant pour la silhouette de la cité : glacis ceinturant l'enceinte médiévale sur trois cotés	ab			×	a			11, 13, 15, 16
EI	0.0.1	Ruines de l'amphithéâtre romain avec tour édifée à son entrée au 11 ^e s. et rehaussée au 13 ^e s.				×	A			15, 16, 18
	0.0.2	Anc. habitation avec atelier, début du développement sur le coteau avec deux habitations, 1 ^{er} q. 20 ^e s.						o		
EI	0.0.3	Poste 1902-03, rén. 1969, axée sur une rue transversale du bourg				×	A			11
	0.0.4	Ferme du 19 ^e s., transf. en station-service, dans l'alignement de la Grand-Rue						o		
PE	II	Large bande de vergers partiellement constr., constituant les premières pentes de la colline et soutenant le glacis au SE	ab			×	a			18, 20
	0.0.5	Maison de style Art nouveau avec toit à la Mansart et tourelles, 1909						o		
PE	III	Coteau largement constr., immeubles et maisons individuelles, ess. 4 ^e q. 20 ^e s., quelques groupements réguliers de maisons individuelles, m. 20 ^e s.	b			×	b			
PE	IV	Anc. vergers sur le coteau, terrain devenu zone d'extension résidentielle dès 2 ^e m. 20 ^e s.	b			×	b			
	0.0.6	Cité Champs Baccons, long locatif de quatre niveaux à toit plat, années 1960						o		
	0.0.7	Petit alignement d'habitations dans le prolongement du noyau, 1 ^{er} q. 20 ^e s.						o		
EE	V	Vaste coteau en amphithéâtre, entrecoupé de bosquets, parcouru par l'enceinte romaine, tombant dans la plaine de la Broye	ab			×	a			18-20
EI	0.0.8	Sanctuaire du Cigognier, dans l'axe du théâtre romain et relié visuellement au temple de la Grange des Dîmes (également 4.1.2)				×	A			19
	0.0.9	Ruines du théâtre romain adossé au coteau, gradins et fondements préservés						o		20
	0.0.10	Cimetière entouré de murs de pierres récupérées sur des édifices romains						o		
PE	VI	Vergers formant un îlot au sein du noyau agricole, partiellement constr.	a			×	a			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	VII	Espace de développement résidentiel dans un petit vallon à flanc de colline peu exposé à la vue, villas, ess. à partir des années 1980	b			/	b			
PE	VIII	Lotissement d'immeubles de grand gabarit constr. dans un style sans visage, en pleine extension dès fin 20 ^e /déb. 21 ^e s.	b			/	b			
EE	IX	Pied du coteau avec affluent de la Broye, boisé, terrains agricoles	a			/	a		8	
PE	X	Abords du site avec immeubles et lotissements, fin 20 ^e /déb. 21 ^e s., et centre commercial	b			/	b			
	0.0.11	Deux habitations ouvrières du déb. 20 ^e s., placées tel un avant-poste sur les champs jadis sans constructions						o		
	0.0.12	Collège Sous-Ville, construction de style brutaliste en béton apparent, 1975						o		
EE	XI	Plaine avec bandes de terrain formant un plateau allongé, quelques constructions artisanales et agricoles	a			/	a			
	0.0.13	Halles, partie la plus visible d'un petit lotissement à vocation artisanal, 4 ^e q. 20 ^e s.						o		
EI	0.0.14	Ruines de l'enceinte romaine d'Aventicum				X	A			
EE	XII	Zone commerciale et industrielle dominée par de grands volumes, dès 4 ^e q. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.15	Station transformatrice de deux niveaux, prenant l'allure d'un clocher néoroman						o		
	0.0.16	Ligne de chemin de fer Payerne–Morat, ouverte en 1876						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Epoque romaine

C'est en dehors du territoire qui allait devenir la Suisse que commence la véritable histoire de ce site dominant la plaine de la Broye, près du lac de Morat. Fait connu de tous, l'armée de Jules César vainquit les Helvètes à Bibracte en 58 avant J.-C. et les renvoya sur le plateau suisse. Ils furent alors privés de leur indépendance politique et organisés en quatre pagi, sorte de circonscriptions territoriales celtes. Il est fort probable que la région d'Avenches ait appartenu au pagus Tigurini, dont les habitants ont édifié un oppidum sur une colline située à l'extrémité sud du territoire de la commune actuelle. L'empereur Auguste, en fixant les frontières entre les pagi, fut à l'origine de l'organisation administrative qui advint chez les Celtes au tournant de notre ère. Aux environs de 8 avant J.-C. fut créé l'Etat des Helvètes, avec Aventicum comme nouveau centre politique. Ce toponyme est issu de la racine gauloise *aven* exprimant l'idée de cours d'eau, à rapprocher ici de la divinité locale nommée *Aventia*. Quant au nom actuel d'Avenches, il apparaît dès 1518 dans un document sous la forme *Avenche*.

A la rupture de pente entre la plaine de la Broye et les collines mollassiques situées à l'est, l'emplacement de la nouvelle capitale a avant tout été choisi en raison de la présence d'une route reliant le bassin lémanique au Rhin, mais aussi de la proximité du lac de Morat, qui lui procure un accès au réseau fluvial. La qualité du terrain, plutôt facile à bâtir, doublée d'une situation géographique stratégique par rapport au plateau suisse ont également joué en faveur de ce choix. Partie de la province romaine *Gallia Belgica*, la Gaule Belgique, la *Civitas Helvetiorum*, ou encore Suisse gallo-romaine, était alors délimitée géographiquement par le Léman, les Préalpes, le lac de Walenstadt, le lac de Constance et le Jura. La ville d'Aventicum et la *Civitas* toute entière dépendaient de la même administration. La ville était située au pied de la colline qu'occupe le bourg actuel. Le tracé de son plan a pu être établi avec certitude, d'autant qu'il était régi par le système propre à l'urbanisme romain classique : divisée en modules de quartiers

rectangulaires, une structure orthogonale, dont l'unité (*insula*) mesure 75 x 110 mètres, était délimitée par une trame routière. Ses deux axes principaux, appelés *cardo* et *decumanus maximus*, se croisaient, comme le voulait la coutume, sur le forum, centre culturel, religieux et politique.

En 69, les importants troubles qui suivirent la mort de Néron épargnèrent cependant la cité d'Aventicum, qui échappa alors à la destruction. Puis sous Vespasien (69–79), la ville fut élevée au rang de colonie de droit latin et d'anciens soldats vinrent s'y établir, une installation qui eut d'importantes répercussions sur le site : un mur d'enceinte de près de 6 km de long et flanqué d'environ 75 tours semi-circulaires fut édifié, l'administration prit de l'ampleur, un nouveau souffle économique anima la cité, matérialisé par l'édification attestée de nouveaux thermes et la construction probable d'un temple et d'une basilique au forum. A l'époque de Trajan (98–117), alors que le mur d'enceinte était toujours en construction, fut initié le chantier du sanctuaire du Cigognier. Les travaux d'édification du théâtre et de l'amphithéâtre furent probablement entrepris à la même époque ainsi que ceux des nouveaux thermes et aqueducs, si l'on considère l'axialité des deux premiers édifices avec le sanctuaire : celui-ci est en effet parfaitement aligné sur le théâtre et forme un angle de 45° avec l'amphithéâtre. Les matériaux de construction, dont le calcaire du Jura en particulier, étaient acheminés par bateau jusqu'au nouveau port créé à proximité de l'enceinte. En 212, les Helvètes reçurent, à l'instar de tous les habitants de l'Empire, le statut juridique de citoyens romains.

Des Alamans au Bas-Empire

Dès le milieu du 3^e siècle, les Alamans entamèrent leurs incursions sur le plateau suisse, causant plusieurs destructions. A Aventicum même, le seul indice permettant de penser qu'un changement décisif survint à cette époque est l'absence presque totale de matériel archéologique postérieur à ce siècle. Du 4^e au 6^e siècle, si la présence d'un évêque est attestée, aucune trace d'église n'a néanmoins encore été mise au jour. Dès le 5^e siècle, suite au repli des troupes romaines sur le sud des Alpes et l'établissement des Burgondes en Suisse romande, le site perdit sa fonc-

tion de capitale. Il est possible que ses habitants se soient réfugiés sur la colline, avant qu'un bourg ne finisse par se développer au sud-est de celle-ci, dès le 5^e siècle également. Si deux églises mérovingiennes y sont attestées, on présume qu'il en existait encore deux autres, sachant qu'Aventicum resta le siège du diocèse jusqu'à la fin du 6^e siècle.

Le bourg d'Avenches

Ce fut pourtant un autre bourg, beaucoup plus modeste, niché à l'intérieur de l'amphithéâtre romain, que l'évêque de Lausanne, Burcard d'Oltigen, fit fortifier en 1074. A l'entrée de l'arène existait déjà un tour édifée au siècle précédent – on la retrouve d'ailleurs sous le nom de tour de l'Evêque dans des documents datant respectivement de 1336 et de 1481. C'est donc ainsi que la ville fut transférée sur le site qu'elle occupe actuellement. Cette colline, en raison de ses qualités naturellement adaptées aux stratégies de défense et d'observation, de forme allongée et dominant toute la plaine, constituait un lieu prédestiné pour l'implantation du bourg. Pour remplacer les églises plus anciennes situées hors les murs, une église dédiée à sainte Madeleine fut construite à la fin du 11^e siècle à l'intérieur de ce dernier. Le 13^e siècle fut le témoin des prémices de son développement intra muros, où plusieurs aménagements furent réalisés jusqu'au 14^e siècle. Vers 1250, le nouvel établissement épiscopal lausannois occupait tout le sommet de la colline selon un plan de ville axiale. Il reprenait la forme fondamentale du marché de rue, où l'axe principal est accompagné de part et d'autre de deux rues secondaires parallèles. La nouvelle ville se dota alors avec le château et l'église d'édifices marquants. Simple tour au départ, le premier, qui fut construit par l'évêque dans les dernières années du 13^e siècle, fut fortement remanié deux siècles plus tard. La seconde, simple petite chapelle à l'origine, fut ensuite agrandie, puis transformée dans l'esprit gothique au 14^e siècle. L'édifice prit sa forme actuelle suite à une dernière transformation réalisée entre 1709 et 1711. Des tours d'enceinte, seules demeurent celles de Benneville et du Vully.

L'ancien bourg situé au pied de la colline fut finalement abandonné, et jusqu'à son souvenir, qui lui aussi semble avoir disparu dès la fin du 15^e siècle ;

les deux églises furent elles aussi progressivement délaissées, pour finalement être détruites vers le milieu du 17^e siècle. On dénombrait à Aventicum 120 bourgeois en 1336 ; en 1416 la population comprenait près de 70 feux.

Dès le 14^e siècle, la cité dépendit du domaine temporel des évêques, représentés par des mayors. L'office devint héréditaire, avant que l'évêque ne le rachète, étape par étape, et qu'il ne lui revienne complètement en 1497. Dès lors, seul le châtelain représentait l'évêque et présidait, entre autres, le conseil local, institué par l'évêque en 1363 et composé de quatorze membres. Les bourgeois de la ville obtinrent néanmoins eux aussi certaines libertés. Le plus ancien texte de franchises connu date de 1259, même s'il est probable que celles-ci remontent en fait à la seconde moitié du siècle antérieur. Les Avenchois disposaient, entre autres, de la liberté de leurs alliances, dont la plus ancienne fut conclue avec Fribourg, en 1239, puis résiliée en 1537, selon les directives promulguées par le régime bernois, leur nouveau souverain. Celui-ci exigea en effet des communes vaudoises qu'elles annulent tout traité conclu avec des catholiques. En 1353, une autre alliance fut par ailleurs contractée avec Morat.

Suite à la conquête bernoise des terres épiscopales en mars 1536, le bourg devint chef-lieu du bailliage bernois éponyme. Le bailli résidait au château qu'il fit agrandir entre 1565 et 1568, travaux qui débouchèrent sur l'édifice de style Renaissance que l'on peut encore admirer aujourd'hui. L'Hôtel de Ville fut construit en 1753–1754, la cure en 1756. Avenches formait alors avec Donatyre une communauté qui était régie par un conseil. La petite ville devint chef-lieu du district dès 1798 et fut, sous l'Helvétique, temporairement rattachée au canton de Fribourg. La population était composée à cette époque de 1002 personnes.

Développements du 19^e siècle jusqu'à nos jours

Jusqu'au début du 19^e siècle, Avenches resta une bourgade agricole où prédominait la culture du tabac et de la betterave à sucre. Les activités agricoles s'étant diversifiées dès le début du 19^e siècle, la dichotomie entre le bourg médiéval et la cité romaine reléguée dans la plaine se fit moins prononcée en raison

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

du développement de nouveaux quartiers. Amorcés dès le milieu du siècle précédent, les travaux d'élargissement des voies de circulation avaient entraîné la destruction partielle de l'amphithéâtre au profit de la route de Morat. La suppression, vers 1830, des portes de Payerne et de Morat entérina définitivement l'ouverture de la localité sur l'extérieur, ouverture que l'apparition de deux cellules agricoles au sud et au sud-est rendit d'autant plus manifeste.

Au cours du 19^e siècle, seules deux fabriques s'installèrent dans la commune. L'ouverture en 1876 du chemin de fer de la Broye engendra sur le versant septentrional du bourg la naissance d'un petit quartier industriel autour de la gare ainsi que de moulins, le tout mordant un peu sur l'enceinte romaine. En 1860 ouvrit un premier pensionnat pour jeunes gens. Quatre autres allaient suivre, avant de disparaître, pendant et après la Première Guerre mondiale. Le millier de personnes recensées au début du 19^e siècle passa à 1637 en 1850, puis à 1952 en 1900. Une augmentation somme toute assez modeste, qui témoigne de l'absence d'un véritable développement industriel.

Il est à noter que pendant cette période, dès 1826, des israélites alsaciens s'établirent dans la petite ville, où ils formèrent assez rapidement une communauté importante, puisqu'elle représentait déjà 14 % de la population en 1870. Marchands de chevaux pour la plupart, ils vivaient dans une certaine aisance, qui leur permit d'ailleurs de construire une synagogue de cent vingt places en 1863–1865, l'une des premières en Suisse. Or dès les années 1870, à la suite de la dégradation de la situation économique qui sévissait dans les campagnes, ils durent quitter Avenches pour s'installer dans des villes plus importantes. La communauté fut démembrée et sa synagogue, tout d'abord laissée à l'abandon, fut finalement détruite en 1954.

La première édition de la carte Siegfried de 1874 fait donc état d'une petite ville qui n'a encore guère débordé de ces anciennes murailles, si ce n'est le long de la route d'accès en provenance de Payerne, où des groupements agricoles, encore présents de nos jours, existaient déjà. Au sud-est du bourg, une extension regroupant fermes et artisanats entoure déjà,

de manière très lâche, un carré fait de rues et ruelles. Outre ces divers groupements, seules quelques maisons éparses se trouvent aux abords du site ; la gare elle-même, inaugurée 15 ans auparavant, n'est pas encore véritablement reliée au bourg. La carte Siegfried montre en fait la grande boucle qu'il fallait alors suivre depuis la station pour contourner la colline au nord et parvenir aux arènes. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que s'installa une menuiserie vis-à-vis de la gare, qui allait devenir dès 1918 la fabrique de pierres fines Aventica.

Toujours à la fin du 19^e siècle, la Confédération fit l'acquisition d'importants terrains au nord du territoire communal et y fit construire le Haras fédéral à partir de 1898. Celui-ci sera privatisé en 1994. Ce fut également à Avenches, en 1910, que vola le premier avion de construction suisse, piloté par Ernest Failloubaz. Une école d'aviation fut créée au printemps 1911, qui d'ailleurs prêta ses terrains à l'armée pendant la Première Guerre mondiale. En 1921, l'institution militaire finit pourtant par lui préférer Payerne pour établir son centre d'aviation.

Après 1945, la structure économique du site connut plusieurs transformations notables. Tandis que s'implantaient des fabriques de béton et de biscuits, les services étaient, eux aussi, en plein développement. Le tourisme culturel, en particulier, évidemment lié aux vestiges romains et au musée qui y est consacré, mais aussi le tourisme des loisirs en général, connurent un nouvel essor. Depuis la seconde moitié du 20^e siècle également, la forte concentration urbaine coiffant le sommet de l'anticlinal se trouve par ailleurs menacée par une extension massive qui a trouvé un terrain de prédilection sur les anciens glacis. Seule une étroite bande y a conservé son intégrité, permettant par là-même de préserver les abords immédiats de trois des quatre côtés des remparts. Le quatrième côté, qui représente le flanc sud-est, a quant à lui fait l'objet d'une dispersion ponctuelle du bâti, composé de constructions diverses, allant de la ferme isolée du 19^e siècle au petit immeuble locatif des années 1960. Quant à l'espace compris entre le chemin de fer et la promenade des remparts au nord, il s'est trouvé totalement colonisé par un type de lotissement propre à la seconde moitié du 20^e siècle, qui

consiste en un quadrillage simpliste du terrain. L'auto-route A1 a attiré une population de pendulaires travaillant notamment à Berne et à Fribourg et vivant dans de vastes lotissements résidentiels construits à leur attention, un peu partout en bordure des anciens noyaux. Cet aspect du développement urbain entraîna une nette augmentation de la population, qui passa de 1717 habitants en 1950, chiffre encore assez proche de celui du début du siècle, à 2544 en 2000. Suite à un développement résidentiel continu et toujours aussi soutenu, la commune comptait 3094 habitants fin 2010.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situé sur une colline qui surgit de la plaine de la Broye, à quelques encablures du débouché de la rivière du même nom dans le lac de Morat, le site d'Avenches bénéficie d'une grande visibilité. Quasiement à mi-chemin entre Payerne et Morat, la silhouette de son centre médiéval est l'un des éléments marquants du paysage lorsque l'on se trouve sur le tronçon de l'autoroute A1 qui relie Berne à Yverdon. Avenches doit sa renommée à son glorieux passé romain, où la cité avait été élevée au rang de capitale de l'Helvétie. D'importants vestiges historiques subsistent encore dans le tissu urbain datant, lui, des différentes époques qui se sont succédé depuis le Moyen Age.

La vieille ville forme un rectangle aux bords arrondis (1) traversé sur toute sa longueur par la rue centrale, clairement encadrée par un bâti aux origines médiévales facilement reconnaissables. Au nord de ce rectangle, le château (1.0.7), construit sur une terrasse, se trouve étroitement lié à la vieille ville compacte. Il est possible de redescendre chacun des quatre côtés du rectangle pour rejoindre les autres ensembles et groupements du site. Dans le prolongement septentrional de l'axe central de la vieille ville, et plus exactement au nord-est de celle-ci, se trouve un quartier au caractère résidentiel, assez long et plutôt étroit, dont les constructions s'alignent le long de l'avenue Jomini (4) ; le prolongement méridional de ce même axe central aboutit à un grand domaine baroque cons-

truit, comme une réponse bien ultérieure au château, dans un parc extrêmement verdoyant (0.2) ; il conduit également de ce côté à un petit groupement disposé autour d'une ancienne auberge (0.1) qui marque l'entrée dans le site depuis Payerne. Au pied de la vieille ville, à l'est, un faubourg artisanal et agricole forme une boucle qu'occupent plusieurs fermes de façon lâche (2). Au pied septentrional de la colline, enfin, se tient la gare, qui forme le point focal d'un quartier hétérogène fait d'usines et d'habitations du début et du milieu du 20^e siècle (3). Le site d'Avenches se présente ainsi sous une forme bien lisible, centrée sur la vieille ville médiévale, et ceci malgré les très nombreuses nouvelles constructions advenues dans les espaces situés entre les périmètres dignes d'être préservés, notamment au nord-ouest (III). Par ailleurs, de larges bandes de verdure entourent toujours les parties historiques du bourg, en particulier les anciens remparts, sur le haut de la colline (I), sans compter, bien sûr, la grande plaine de terrains agricoles située à l'est (V). C'est dans ces deux espaces que se trouvent également les vestiges romains les plus importants.

La vieille ville

La vieille ville médiévale (1) présente un plan-masse rectangulaire traversé d'une large rue principale en dos d'âne suivant l'axe longitudinal. Bâtie des deux côtés quasiment sans interruption, son tracé ne laisse entrevoir sa perspective qu'à moitié et ne permet que de deviner l'autre. Cette rue centrale dégage dès le premier abord une impression de charme et de clôture, renforcée par le fait que ses deux extrémités sont refermées par des bâtiments situés dans l'axe : une grande maison bourgeoise au sud-ouest, la haute et large tour gardant l'entrée aux arènes, au-delà de l'enceinte médiévale, au nord-est. Entre les deux, la rue s'élargit çà et là, formant des placettes. Elle est flanquée de chaque côté de ruelles, où les bâtiments, qui abritaient jadis artisans et commerçants, se font plus modestes. Ces ruelles secondaires suivent un tracé parallèle à l'axe central qu'elles rejoignent aux deux bouts. Ce parcellaire illustre le type de lotissement urbain qui prévalait au Moyen Age : les maisons occupaient une bande étroite, s'allongeaient en profondeur et étaient prolongées par un jardin pris entre la rue secondaire et les remparts. Plus tard, d'autres

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

maisons sont venues s'adosser aux murailles, reprenant cette structure et la projetant, en quelque sorte, vers l'extérieur. Cette projection vers l'extérieur permet ainsi de comprendre l'organisation du bâti rien qu'en l'observant du dehors.

Dans ce tissu de maisons bourgeoises, la rue centrale présente une profusion d'unités de construction. Reconstruites pour la plupart au 18^e siècle, elles disposent de deux étages sur un rez-de-chaussée traité en soubassement, dans lequel prennent place boutiques et auberges jouxtant à chaque fois l'entrée du bâtiment. Parfois étayées de contreforts, les façades se suivent en formant des décrochements, que l'on retrouve au niveau de larges avant-toits lambrissés. Leur grammaire plastique, qui se décline du gothique au classicisme Empire, en passant par le style rococo, est illustrée par l'usage d'ornements tels que les chaînes d'angle, les berceaux d'avant-toit, les corniches, les pilastres cannelés, les joints creusés des assises et les voussoirs pour la pierre de taille.

Les ruelles latérales présentent un tissu de constructions plus modestes, dont certaines témoignent de leur ancienne vocation agricole. Le tapis et le mobilier urbains sont d'une richesse comparable à celle que présente la substance bâtie elle-même : trois fontaines monumentales de formes carrée ou octogonale ponctuent la rue centrale (1.0.3), et trois autres, plus modestes, marquent soit une placette soit la croisée de ruelles latérales. Les rues secondaires et les trottoirs de la chaussée principale sont pour la plupart pavés. De l'enceinte de la ville enfin subsistent deux tours bâties sur plan carré, dont l'origine remonte aux 13^e et 14^e siècles. Elles créent une rupture verticale dans la ligne des remparts, l'une à l'angle ouest (1.0.4), l'autre dans le petit axe transversal de la cité (1.0.9).

Au centre de la structure urbaine de la vieille ville médiévale, la Grand-Place regroupe plusieurs éléments individuels marquants autour d'un plan rectangulaire. Transformée entre 1709 et 1711, l'église paroissiale (1.0.1) génère un îlot à elle seule. La nef de forme rectangulaire est ajourée de fenêtres en plein-cintre dont la modénature suit de larges doucines ; sa façade allongée est couronnée d'une corniche en pierre

de taille surmontée d'une toiture à deux pans sur coyaux. Placé sur le côté, le clocher à pavillon et flèche est flanqué de quatre échauguettes, son pignon dégagé affichant pour sa part trois œils-de-bœuf en série pyramidale. La forte influence architecturale du canton voisin de Neuchâtel se fait ici clairement ressentir au travers du dispositif, rare en pays de Vaud, de deux portes percées sur la façade longitudinale de l'église. D'orientation inverse, le bâtiment massif de l'Hôtel de la Couronne qui occupe l'angle opposé de la place aligne son socle en double arcade et son toit en berceau sur la rue centrale. De l'autre côté de la rue, intégré dans la perspective de ces deux premiers édifices, l'Hôtel de Ville (1.0.2) exprime sa fonction officielle et représentative par son implantation axée sur la place : avançant légèrement sur l'alignement que forment les constructions voisines, son volume présente un avant-corps marqué par une légère saillie du mur, encore accusé par des chaînes d'angle et un fronton. Son rez-de-chaussée est animé par les ouvertures pratiquées par cinq arcades qui font suite à celles des maisons contiguës ; chacune des trois arcades centrales, plus étroites, correspond à une travée de fenêtres aux étages, les deux arcades latérales embrassant quant à elles deux travées. La place a fait l'objet d'un réaménagement qui a entraîné une certaine polémique, sans qu'il représente cependant une menace concernant l'impression générale d'intégrité et de compacité qui se dégage de cet endroit.

Edifiée en 1756 dans un jardin adossé au rempart nord, la cure (1.0.5) représente un sommet du genre architectural qui prévalait au 18^e siècle, ce particulièrement de par une richesse ornementale exceptionnelle. Les façades principales sont structurées par des chaînes d'angle, des pilastres médians à refends, le jeu des tablettes moulurées des fenêtres ainsi que par une corniche et un cordon séparant les étages. La façade où se trouve l'entrée présente une partie centrale formant un avant-corps de pierre de taille où la porte et les fenêtres axiales, marquées d'une clé sculptée, sont reliées par un motif végétal en volutes. Dans ce bourg médiéval au bâti dense, le jardin de la cure crée une ouverture qui offre le château voisin aux regards.

Dans ce secteur de la pointe nord de la vieille ville médiévale, juste derrière la cure, se trouve également le remarquable bâtiment scolaire du collège Centre-Ville (1.0.6). Celui-ci définit avec force la place qui fait face à l'édifice prestigieux qui domine tout l'angle nord. Reconstitué pour servir de résidence aux baillis par l'architecte Antoine Ballanche, le château (1.0.7) se présente sous la forme d'une grande bâtisse carrée ressemblant à un donjon trapu et couverte d'un haut toit à croupes, à laquelle s'adosse un corps de logis de deux niveaux ouvert sur l'extérieur. Côté vieille ville, le château présente une cour sur laquelle donne sa façade Renaissance ornée de fenêtres à meneaux, d'une porte armoriée, flanquée de deux tourelles adossées à l'escalier en colimaçon, et surmontées par un clocher octogonal en éteignoir. Le mur d'enceinte compte trois tours d'angle circulaires : celle du nord, en retrait, et celle du nord-ouest ; couverte d'un toit conique et intégrée dans une dépendance du château, cette deuxième tour fut transformée en laiterie en 1835, puis en théâtre, en 1901, avant d'être à nouveau transformée et modernisée en 1989. A la tour orientale enfin, est accolée l'école néogothique (1.0.8), une grande bâtisse de quatre niveaux. Cet édifice forme un léger avant-corps dans l'espace que forme la limite septentrionale de la vieille ville. Devant ce groupement monumental, sur les remparts nord, s'ouvre une grande terrasse arborisée, désormais réservée au stationnement. Elle rejoint au sud le débouché de la rue centrale où elle se fond tout en buttant sur les arènes (0.0.1). Un glacis assez large prend ainsi forme juste devant l'entrée nord de la vieille ville.

Développements le long des routes et au pied de la colline

Contournant l'amphithéâtre, la rue centrale, appelée ici avenue Jomini, et plus loin encore route du Faubourg, descend de la colline, longeant un tissu bâti assez régulier fait de constructions du tournant du 19^e au 20^e siècle et de jardins richement arborisés délimités par des murs de pierre (4). Tout d'abord construite de façon très homogène sur son côté aval uniquement, des constructions viennent s'ajouter à son côté amont au bout de 200 mètres environ. De moindre qualité, celles-ci altèrent l'homogénéité de départ du tissu. Le tracé légèrement courbe de la rue reste néanmoins suivi et défini avec force, aidé en

cela par l'arrière-plan verdoyant que forme la partie septentrionale de la colline à l'ouest. Sur le côté amont, le bâti ne s'échelonne que sur une rangée de constructions aux profondeurs diverses, parmi lesquelles se trouvent des fermes transformées, dont une grande ferme de 1843 (4.0.1), ainsi que des habitations. Edifiée en 1895, une résidence classiciste de grandes dimensions, exhaussée d'un étage et transformée en orphelinat en 1942, est placée légèrement en contre-haut et en retrait de la rue. En aval, le pied de la colline a été construit sur le tard, sans faire disparaître l'orientation générale du quartier, du moins jusqu'à présent. Tout à l'est, après la jonction avec la route de contournement, et jusque vers le carrefour de l'entrée au site, les modifications et les reconstructions destinées à accueillir les métiers d'artisanat et la petite industrie se font plus fréquents. Sur son côté sud, la route de contournement est bordée de trois modestes habitations de 1903. Placées dans une courbe, elles ferment la perspective sur les vestiges romains et forment comme le début d'un développement qui n'a finalement pas connu de suite, un schéma que l'on retrouve à plusieurs reprises aux abords de la vieille ville d'Avenches (0.0.7, 0.0.11).

Les rangées d'habitations situées en aval de l'avenue Jomini, près du bourg médiéval et vis-à-vis des arènes (4.1), présentent dans l'expression de leur vocabulaire architectural une palette relativement étendue : toitures en bâtière, à la Mansart, en pavillon ou en demi-croupe, chaînes d'angle, bandeaux, cordons et corniches, fenêtres à fronton, corniches et consoles. Reprenant le thème régional du clocher-arcade, une église de 1947 (4.1.1) contraste par sa sobriété et sa façade abaissée au cœur d'un alignement où domine la succession d'un étage et d'un comble surplombant le rez-de-chaussée. L'alignement aval de la rue s'achève sur le temple de la Grange des Dîmes (4.1.2), qui module la transition vers le sud où pointent les colonnes du sanctuaire du Cigognier situé de l'autre côté de la route de contournement, juste derrière un parking.

Si l'on arrive par la route du sud-ouest, on n'aperçoit du majestueux domaine (0.2) qui crée comme une entrée dans la localité que son mur et un haut bâtiment austère. Il s'agit d'une grange du début du 19^e siècle,

partiellement transformée en habitation placée dans l'angle de la route d'accès au bourg et de celle de contournement. Elle présente à celui qui vient du sud-ouest son front de deux niveaux et de deux combles sous un toit à deux pentes. Le domaine lui-même date du milieu du 18^e siècle et comprend la grande maison de maître, à laquelle de nombreuses rénovations ont fini par donner un air néo-baroque, telle la grande lucarne qui perce le large toit. On y trouve en outre des granges et des écuries, un chalet pour enfants, un four et une buanderie, tous édifiés dans un grand parc arborisé. Un peu plus loin en direction du sud-ouest, la route est bordée par un dernier groupement agricole (0.1). Il s'agit de l'ancienne auberge du Paon, mentionnée dès 1626, qu'accompagne une grange de 1837 haute de deux niveaux et dotée sur le pignon latéral d'un berceau en tonneau. De l'autre côté de la rue, un long bâtiment de deux niveaux sous un toit à demi-croupe lui fait face. Également gouttereau sur rue, il participe par conséquent fortement à encadrer la route d'accès à la vieille ville. Il s'agit d'un rural construit après 1769 par le propriétaire de l'auberge vis-à-vis, qui servit de fabrique de lait condensé de 1872 jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Au pied septentrional de la localité, le quartier de la gare (3) s'est développé dès le tournant du 19^e au 20^e siècle avec l'apparition d'habitations et d'auberges, mais aussi de locaux érigés à la même époque pour les besoins du moulin agricole et de la menuiserie, qui fut quant à elle convertie plus tard en fabrique de pierres fines. La gare des voyageurs (3.0.1) est un modeste édifice en maçonnerie de deux niveaux qu'accompagne la gare des marchandises, construite en bois. Leur faisant face, l'ancien buffet de la gare ainsi qu'une haute résidence aux formes classicistes (3.0.2) forment un véritable front que vient compléter la fabrique de pierres fines et sa longue façade de trois niveaux, dont les derniers sont ajourés de manière régulière par des baies individuelles, puis par des baies triplées. Plusieurs fois agrandis, les bâtiments du moulin forment une entité industrielle dont l'emprise s'est trouvée élargie avec l'ajout de deux hauts silos (3.0.4). Un demi-siècle plus tard, plusieurs locatifs collectifs ont trouvé place sur les deux terrasses qui remontent doucement le flanc de la colline citadine (3.0.5). Entre les grands volumes des installations

artisanales et les immeubles d'habitations, de petites habitations apparaissent comme des témoins un peu surprenants des débuts de l'histoire du quartier.

Extension agricole dans la plaine

Ancien quartier agricole indépendant, le faubourg (2) se distingue par l'organisation de son tissu d'après une structure de type circulaire, dont la partie centrale est occupée par un verger clos (VI). Le passage de l'activité agricole d'origine à l'artisanat ou à la petite industrie a entraîné la conversion de très nombreuses fermes datant principalement du 19^e siècle. Il en subsiste tout de même quelques éléments marquants, tels que l'alignement de pignons en ordre détaché le long de l'axe de transit et le retournement à angle droit d'une longue rangée contiguë sur le carrefour où passe la route de Fribourg. Les transformations effectuées récemment à des fins résidentielles ont eu pour conséquence un certain épurement des façades. Elles risquent en outre de faire disparaître les espaces intermédiaires à caractère rural. La couverture basse et allongée d'une fontaine-lavoir solidement charpentée (2.0.1) et implantée au fil de l'eau définit spatialement le cours d'un ruisseau.

Des anciens remparts au pied de la colline

Souignée par une allée d'arbres, la promenade des remparts entoure trois des quatre côtés du bourg (I). Étroite bande de verdure au nord et à l'ouest assurant la transition avec le développement résidentiel du milieu du 20^e siècle, elle s'élargit au nord-est en une esplanade partiellement boisée. Outre l'amphithéâtre (0.0.1), deux édifices ponctuent cet espace libre. En retrait de la place du château, un bâtiment – ancien siège d'une société d'histoire – se veut être une réminiscence de l'architecture antique en évoquant l'apparence d'un petit temple romain, ne serait-ce qu'au travers d'un portique à fronton reproduisant les proportions de l'ordre dorique. La poste et sa façade principale aux formes symétriques (0.0.3) ferme la perspective au nord-ouest de l'axe transversal qui traverse la vieille ville de part en part : chacun des deux étages en maçonnerie, séparés par un cordon, est ajouré de cinq fenêtres, elles-mêmes encadrées par deux pilastres marquant un léger avant-corps que prolongent deux travées aveugles limitées par des chaînes d'angle.

Formant comme le socle de la vieille ville, le glacis méridional s'étend jusque dans la plaine (II). Très exposé à la vue, il offre un vaste dégagement au noyau historique, mettant en valeur son caractère dominant. Plusieurs habitations individuelles dispersées sur ses flancs forment autant de parties plus vulnérables, surtout lorsqu'elles sont dotées d'un accès depuis la route de contournement qui tend à rendre méconnaissable l'étendue des anciens jardins. Plusieurs lotissements d'habitations individuelles occupent aujourd'hui de vastes étendues au pied de la colline, surtout au nord et à l'ouest (III, X). Ces multiples petits volumes résidentiels sont dominés par l'élément surprenant que représente le grand collège Sous-Ville (0.0.12), dont ressort surtout l'imposant volume en béton brut de deux niveaux en forme de H, soutenu par d'impressionnants piliers en biais qui sont juchés sur un socle de deux niveaux également. On ne pourrait que trop recommander que la vue sur la colline d'Avenches à partir de la plaine de la Broye reste la plus dégagée possible et que les prés encore épargnés par les constructions ne soient pas couverts de bâtiments trop hauts qui viendraient l'obstruer (IX, XI).

Avenches et Aventicum

Le classement d'Avenches dans la catégorie des petites villes se rapporte à son statut de bourg, fondé par les évêques de Lausanne au 13^e siècle, bien que son emprise soit nettement inférieure à celle d'Aventicum, ancienne capitale de l'Helvétie romaine.

Les arènes (0.0.1) en sont l'élément le plus célèbre. Avec leurs tribunes bien conservées, elles s'ouvrent tel un gouffre sur le versant nord-est de la colline que coiffe la vieille ville médiévale. L'accès depuis le bas se fait par une tour-porche de la même époque située sur l'avenue Jomini. En bas de celle-ci, au carrefour avec la route d'évitement, se situe les vestiges du temple de la Granges des Dîmes, qui, lui, est en relation visuelle étroite avec le sanctuaire du Cigognier (0.0.8). Enjeu économique pour la ville, le développement du tourisme a entraîné les aménagements d'accès nécessaires. C'est ainsi qu'un grand parking a désormais trouvé place entre les deux édifices sacrés. Au fond, au pied du coteau qui forme comme une limite à l'étendue des champs (V), avant de monter

vers Donatyre, se trouvent les ruines du théâtre romain (0.0.9). Ces vestiges se trouvent merveilleusement intégrés dans le large cirque que dessinent champs et vergers encore intacts, dont l'emprise concerne une grande partie de l'enceinte romaine. Une large bande encore peu construite, occupée seulement par des éléments épars destinés aux activités d'artisanat, garantit au site un vaste dégagement au nord-ouest, vers la plaine (XI). Tout près de la ligne de chemin de fer se trouvent deux tronçons de muraille (0.0.14). L'un d'eux, construit sur pilotis, marquait probablement le point d'arrivée dans la ville sur le port-canal.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes sur une colline allongée dominant la plaine de la Broye, au pied de la chaîne mollassique qui la sépare du bassin fribourgeois de la Sarine. Comprenant la majeure partie des ruines de l'enceinte romaine, encore visibles aujourd'hui, la présence d'un vaste cirque de prés et de champs non construits sur un coteau qui lui fait face ne fait qu'affirmer ces qualités.

☒☒☒ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes, principalement en raison de l'organisation urbaine de la vieille ville médiévale, basée sur la forme rectangulaire fondamentale d'une ville de marché, où deux étroites rues latérales et parallèles encadrent de façon symétrique un large axe central. Qualités rehaussées par l'alternance entre l'ordre contigu des maisons bourgeoises et les positions isolées de l'église et surtout du château. Qualités confirmées par les nombreuses échappées créées par la superposition des différentes parties.

☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales exceptionnelles tant par l'homogénéité des maisons gothiques de la vieille ville que par le nombre élevé de ses éléments

Avenches

Commune d'Avenches, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

individuels marquants, tels que le château Renaissance, l'église paroissiale, la splendide cure et l'Hôtel de Ville. Qualités plus que confirmées grâce à la richesse des éléments archéologiques remontant à l'époque romaine, tels que la structure urbaine en insulae ou la profusion de ruines, parmi lesquelles ressortent en particulier celles du mur d'enceinte et de deux de ses portes, celles du théâtre et de l'amphithéâtre, des temples et des thermes.

2^e version 09.2011/don

Photos numériques : 2012
Christian Nötzli

Coordonnées du site
569.653/192.175

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse